

Présentation du projet de PGRI

Plan de gestion des risques d'inondation

Comité de bassin
14 novembre 2014



POLITIQUE NATIONALE
DE GESTION DES RISQUES

Inondation

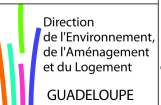
Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GUADELOUPE

Cadre général



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

GUADELOUPE



Ingénieurs Conseils

Des inondations récentes catastrophiques ont réveillé la conscience collective du risque

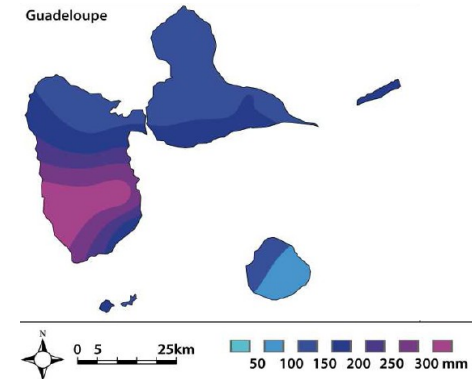
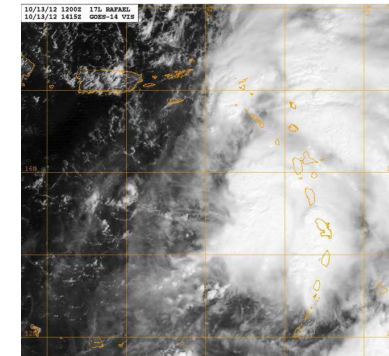
Janvier 2011 :
Inondations dans les
Grands-Fonds



Mai 2012 :
Inondations dans
l'agglomération
pointoise



Octobre 2012 : Tempête
tropicale Rafael –
Inondations dans le Sud
Basse-Terre



La nécessité de coordonner les acteurs et les outils



La directive inondation donne une nouvelle impulsion

- **Directive européenne 2007/60/CE du 23/10/2007** sur l'évaluation et la gestion des risques d'inondations ;
- **Loi n°2010-788 du 12/07/2010** portant engagement national pour environnement ;
- **Décret n°2011-227 du 02/03/2011** relatif à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE


SAFEGE
Ingénieurs Conseils

Le PGRI, aboutissement du premier cycle de mise en œuvre de la DI

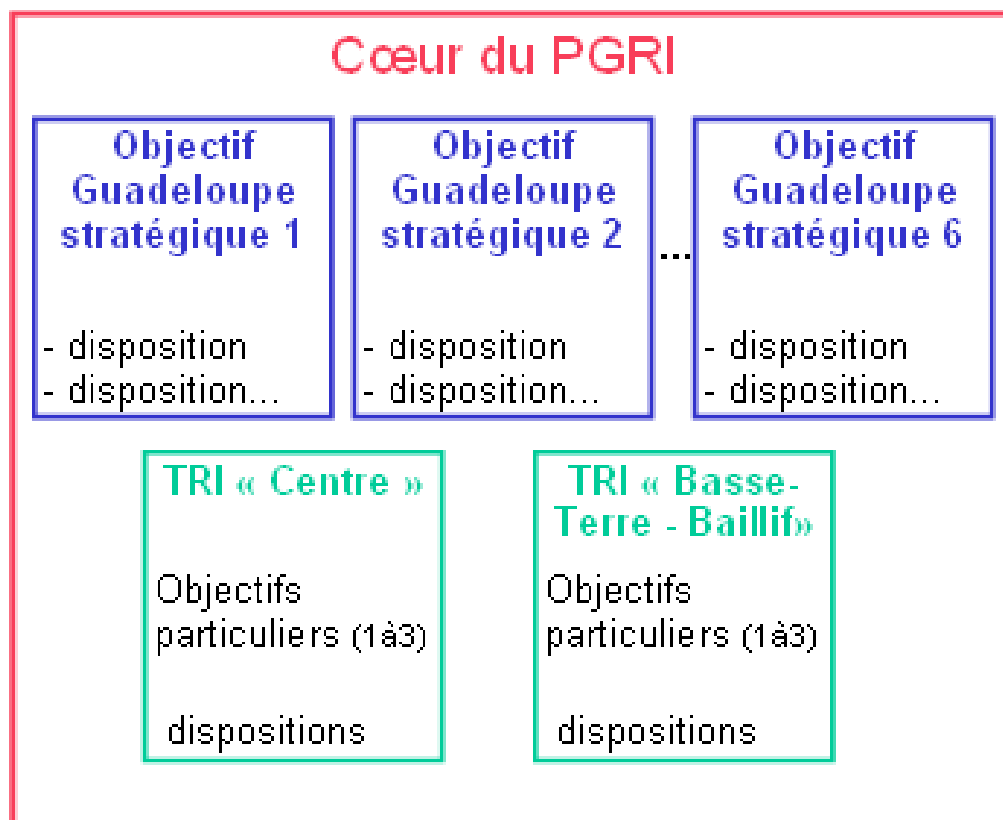
				2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	...	2027
1er cycle de la directive inondation	Phase 1 EPRI	Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation	Un diagnostic homogène du territoire vis-à-vis du risque d'inondation, basé sur une estimation des enjeux exposés	■	■													
	Phase 2 TRI	Identification des Territoires à Risque d'Inondation important	Une liste de territoires sur lesquels agir prioritairement en Guadeloupe pour réduire les conséquences des inondations			■												
	Phase 3 Cartographie	Cartographie détaillée des TRI	Un approfondissement des connaissances par une cartographie des surfaces inondables et des risques sur les TRI				■	■										
	Phase 4 PGRI	Plan de Gestion des Risques d'Inondation	Définition d'une stratégie de réduction des conséquences négatives des inondations					■	■									
	Mise en œuvre du PGRI										■	■	■	■	■	■		
2ème cycle de la directive inondation	Phase 1 EPRI									■	■							
	Phase 2 TRI											■						
	Phase 3 Cartographie												■	■				
	Phase 4 PGRI													■	■			
	Mise en œuvre du PGRI																■	■

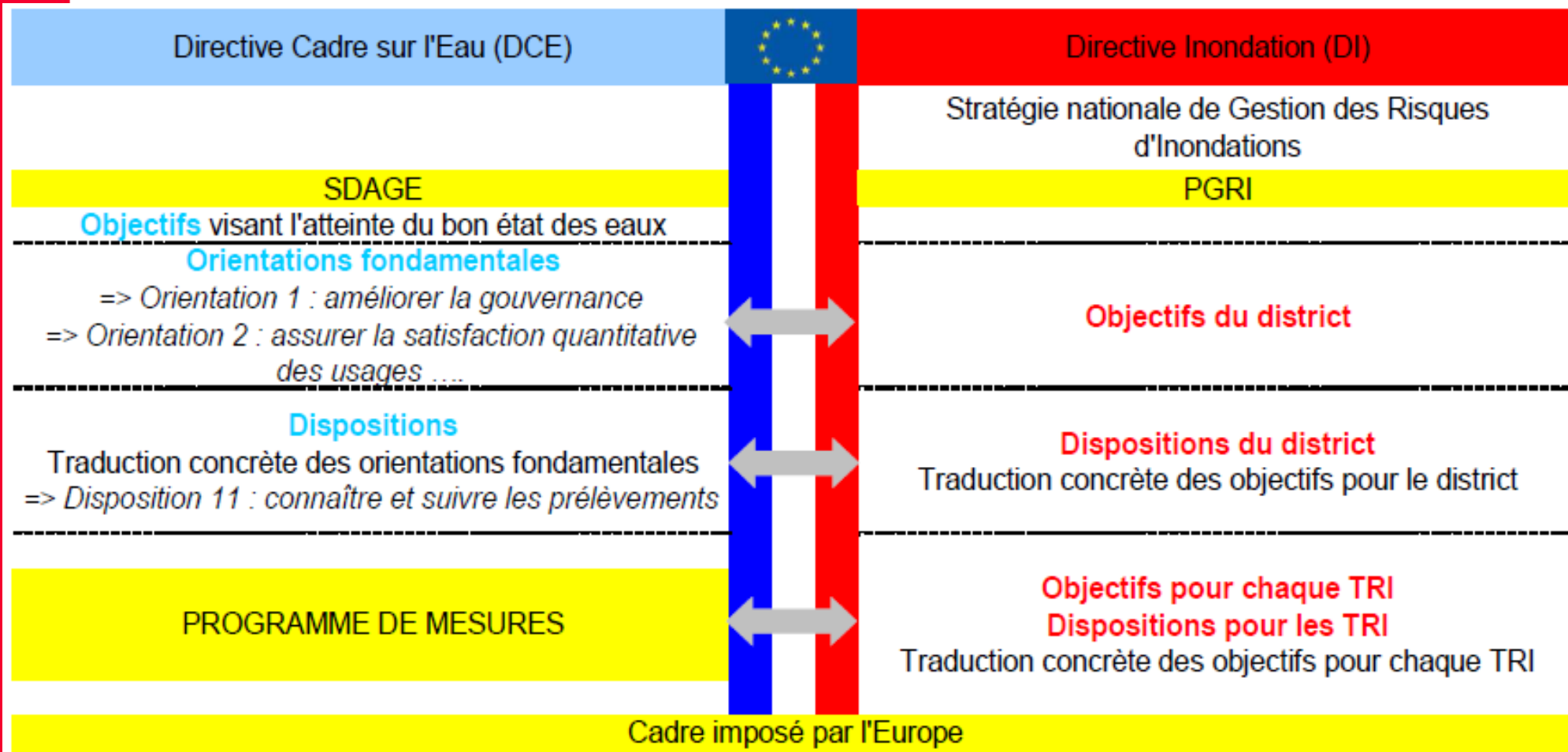
Le PGRI doit coordonner, rationaliser et prioriser les actions pour réduire les conséquences négatives des inondations

Document opposable à l'administration et à ses décisions :

Documents d'urbanisme

Programmes et décisions administratives dans le domaine de l'eau





Élaboration du projet de PGRI



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE



Une élaboration en parallèle avec le projet de SDAGE

Des thématiques communes :



Disposition commune PGRI – SDAGE

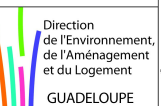
- Aménagement du territoire pour la réduction de la vulnérabilité des biens exposés ;
- Conscience du risque, information des citoyens ;
- Préparation, gestion de la crise ;
- Prévision des inondations alerte ;
- Diagnostic et connaissance des enjeux et vulnérabilités ;
- Connaissance des aléas.

Des thématiques réservées au PGRI :

- Préservation de la dynamique naturelle des cours d'eau (préservation des zones d'expansion des crues, zones de divagation naturelle des cours d'eau, transport solide, etc.) et des zones humides, y compris l'amélioration de leur connaissance ;
- Entretien des cours d'eau, en veillant à concilier les enjeux de bon état des milieux aquatiques et les enjeux inondation qui peuvent parfois se contredire ;
- Maîtrise du ruissellement et de l'érosion ;
- Gouvernance à l'échelle des bassins versants.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



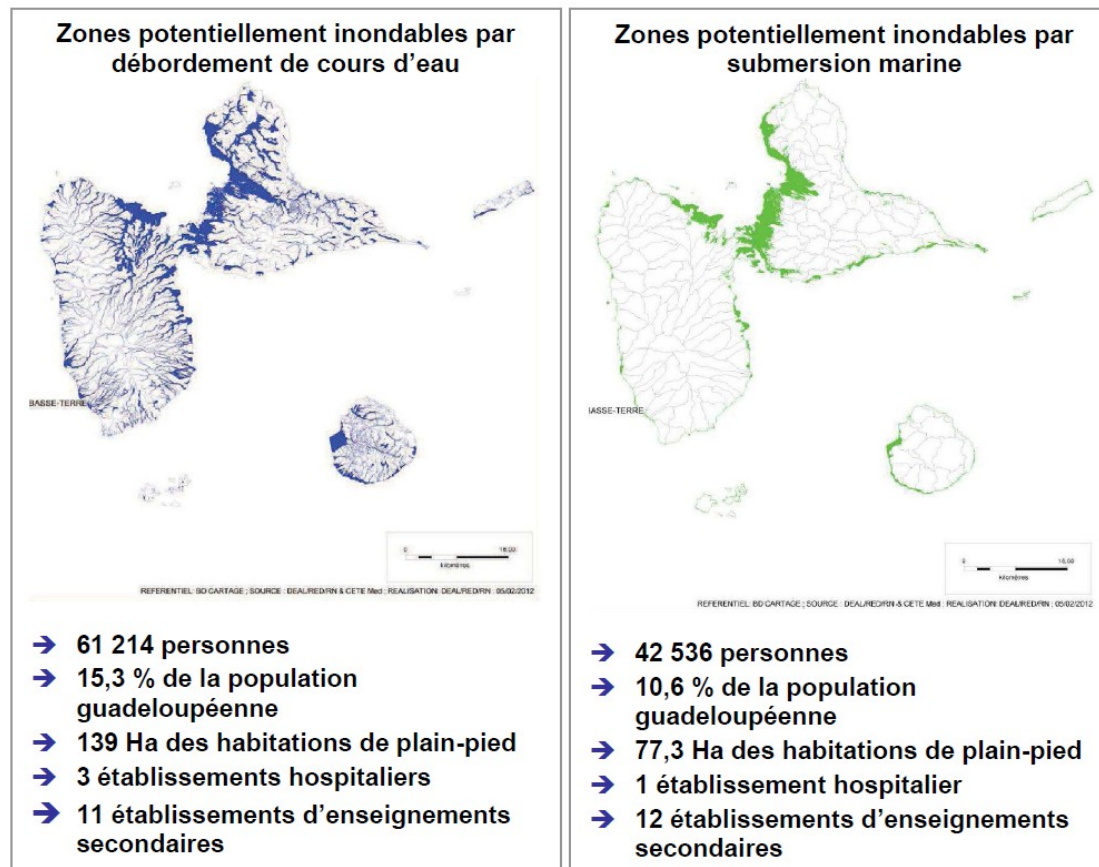
Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE



Ingénieurs Conseils

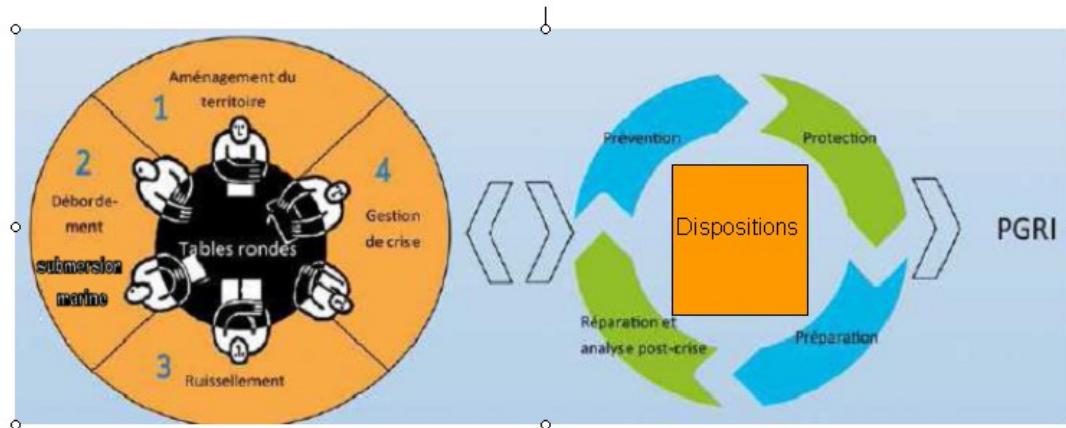
Le dossier initiateur, document préparatoire

- Base de discussion avec les parties prenantes pour la co-élaboration du PGRI
- Élaboré sur la base des éléments issus de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et de l'identification des territoires à risque d'inondation importants (TRI)



Association des parties prenantes : le séminaire PGRI

- Étape clé de la co-construction du PGRI
- Séminaire sur deux jours : 23 & 24 juin 2014 à la Kasa (Baie-Mahault)
 - Travail collectif en ateliers « tournants » en petit groupe



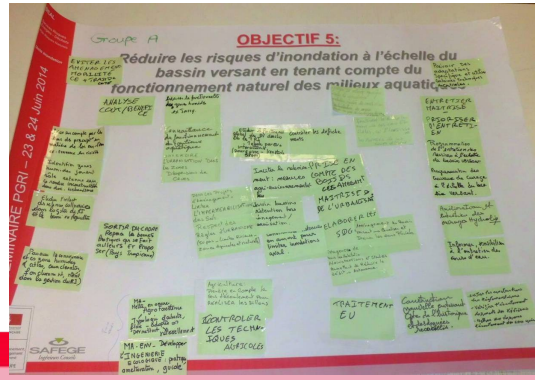
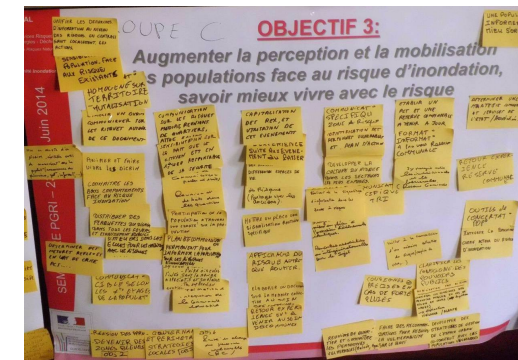
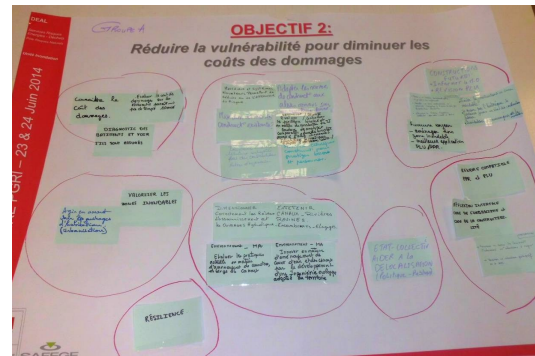
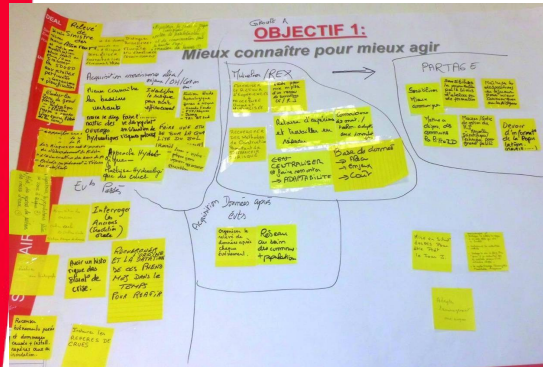
- Des séances avec l'ensemble des participants



Association des parties prenantes : le séminaire PGRI



- 3 groupes de participants - 3 objectifs par jour
- 3 ateliers en même temps avec 3 animateurs
- Un travail sur post-it pour garantir :
 - La prise de parole de chaque participant ;
 - La traçabilité des contributions au PGRI



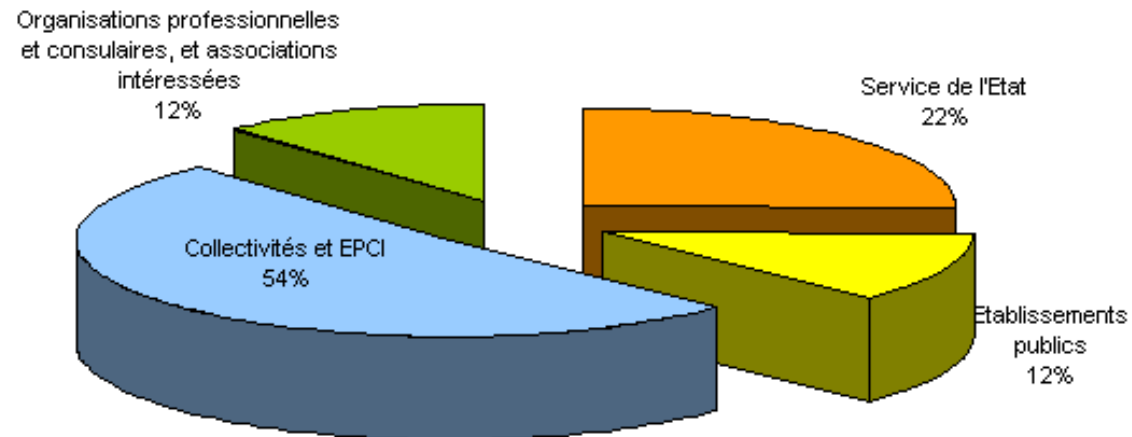
Association des parties prenantes : le séminaire PGRI



- Les acteurs conviés pour la co-élaboration du PGRI
 - L'état
 - Les collectivités, les groupements de collectivités et EPCI
 - Les établissements publics (Météo France, SDIS, OE971,...)
 - Comité de bassin / CDRNM
 - Organisations professionnelles (assurances,..) et associations
- 82 personnes conviées – Taux de participation de 68 %

**Mobilisation et
représentativité des
acteurs satisfaisante**

Répartition des organismes présents pour la journée 1



Présentation du projet de PGRI



Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE



6 objectifs et 49 dispositions de gestion du risque d'inondation

- 1. Constituer et consolider les maîtrises d'ouvrages / organiser les acteurs**
 - Inscrire les projets de gestion des risques d'inondation terrestre dans une démarche de gestion intégrée à une échelle de bassin versant
- 2. Mieux connaître pour mieux agir**
 - Constituer une mémoire écrite des événements passés et mettre en œuvre des repères de crue
- 3. Réduire la vulnérabilité pour diminuer le coût des dommages**
 - Réviser les PPRN du district
- 4. Savoir mieux vivre avec le risque**
 - Établir et mettre à jour les DICRIM du district
- 5. Planifier la gestion de crise**
 - Rendre opérationnel les PCS et les décliner à plusieurs échelles
- 6. Réduire l'aléa inondation à l'échelle du bassin versant en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux naturels**
 - Étudier puis réaliser les ouvrages hydrauliques indispensables à la réduction du risque

Perspectives



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

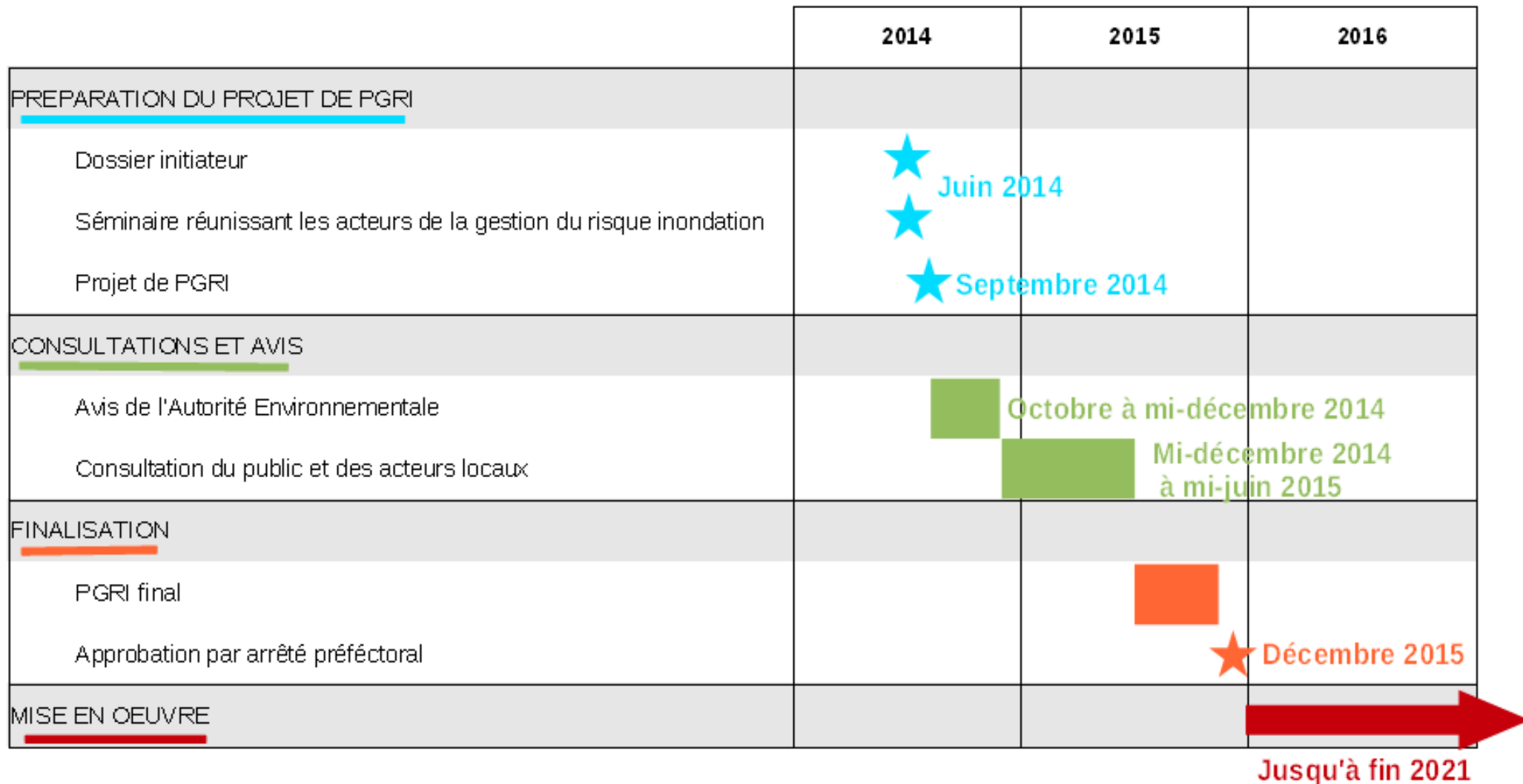


Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

GUADELOUPE



Ingénieurs Conseils



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Questions diverses



POLITIQUE NATIONALE
DE GESTION DES RISQUES

Inondation

Direction
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
GUADELOUPE

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GUADELOUPE